

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3652 - Mercredi 10 Juin 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS:

Vers la reprise des cours pour les classes d'examen



Salle d'examen du Bac (Photo d'archive)

FAIT DIVERS ANJOUAN

L'ancien bâtiment de Comores Télécom-Mutsamudu en feu

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juin 2020**

Lever du soleil:
06h 25mn
Coucher du soleil:
17h 49mn

Fadjr : 05h 01mn
Dhouhr : 12h 01mn
Ansr : 15h 04mn
Maghrib: 17h 52mn
Incha: 19h 06mn



LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

La direction de l'artisanat apporte son soutien à l'hôpital de Samba

La direction générale de l'artisanat a remis à l'hôpital de Samba des blouses avec des charlottes, des draps et des taies en tissu, confectionnés par des artisans et stylistes locaux. Ce geste symbolique est un signal fort de l'élan de solidarité en cette période de Covid-19.

Les artisans et stylistes du centre artisanal de Bandamadji ont retroussé les manches pour aider l'hôpital de Samba. Hier mardi 09 juin, ils ont fait un don symbolique de matériel constitué de vingt draps, et taies en tissu, et dix blouses avec des charlottes. Et ce matériel va permettre aux personnels soignants de Samba de mieux accomplir leur mission sans danger. « Face à cette crise sanitaire mondiale sans précédente,

le monde s'engage à lutter contre le coronavirus. Mais ceux qui sont en première ligne ce sont les personnels hospitaliers. Ils s'engagent sans réserve pour soigner, réconforter et accompagner les patients et leurs proches », explique Rahamatou Goulam, la directrice de l'artisanat tout en annonçant que chaque jour, ils sauvent des vies sans compter leur temps.

« Ces gens prennent des risques énormes et les contraintes de cette activité sont exceptionnelles surtout dans un pays comme le notre ». Cette dernière montre que l'appui du gouvernement, les partenaires au développement, la solidarité de la population, du secteur privé et des pays amis qui se manifestent par des attentions, des messages, des dons sont un signal fort pour eux et vont les aider redoubler d'énergie.



Remise de don à Samba par la direction de l'artisanat

Selon la directrice générale du centre, cette action s'inscrit dans une logique d'orientation des efforts de l'équipe pour la lutte contre le COVID-19, en vue de maintenir les activités du centre. « Il nous plaît de

rappeler ici que le ministère de l'économie, vient de nous confier la gestion et l'autonomie du CNAC, et ce depuis octobre 2019. Depuis le début de l'année, comme toutes les institutions, nous nous sommes

fixés des objectifs très ambitieux et avons mis au coeur de nos priorités, la relance avec envergure des activités du centre », rappelle-t-elle, avant d'ajouter que « cette action d'aujourd'hui est pauvre par sa forme mais riche par son contenu.

Elle permet non seulement d'apporter une solution sanitaire mais également de sensibiliser les autorités compétentes, pour la valorisation du savoir-faire artisanal en vue d'améliorer l'économie du pays et venir en aide aux artisans victimes de la Covid-19 ». La directrice lance un appel au gouvernement notamment au ministère de l'économie, sans nier leurs efforts pour apporter leur soutien aux artisans et stylistes du centre.

Nassuf Ben Amad

FAIT DIVERS ANJOUAN

L'ancien bâtiment de Comores Télécom-Mutsamudu en feu



Dans l'après-midi de ce mardi, l'ancien bâtiment de Comores Télécom de Mutsamudu à Chitsangani a pris feu. Selon la sécurité civile qui est intervenue pour maîtriser le feu, l'incendie serait lié à la présence du carburant dans les lieux.

La sécurité civile a fait ce qu'elle a pu à son arrivée pour éteindre le feu sur l'ancien bâtiment de Comores Télécom à Chitsangani à Anjouan. « Nous remercions les citoyens bénévoles pour leur intervention avant l'arrivée des sapeurs-pompiers », salue un jeune de la capitale.

Les faits se sont déroulés aux

environs de 13h02 lorsque la population a vu la fumée. C'est là qu'ils se sont rendus compte que c'était un incendie. « L'ancien bâtiment de Comores Télécom-Anjouan a pris feu aux environs de 13 h 01. Les sapeurs pompiers sont arrivés à 13h 08 et le feu a été maîtrisé à 13h 27 », témoigne Aymane Abdou. D'autres témoins montrent que les premières interventions des citoyens civils ont pu évacuer des voitures personnelles garées dans le parage.

Incroyable mais vrai ! Le directeur régional de Comores Télécom n'a fait aucune déclaration devant la presse. Il est juste important de mentionner que des camionnettes et beaucoup d'ob-

jets de la société sont calcinés. Et c'est dans le secteur administratif qu'il y a eu le plus de dégâts. Une enquête approfondie pourra déterminer les circonstances de ce drame.

Il faut noter que le directeur de la sécurité civile, le commandant Takfine a remercié les premiers intervenants civils pour minimiser les dégâts et sauver des vies et des biens. Il n'a pas aussi manqué de saluer le courage des sapeurs pompiers qui sont arrivés un peu en retard dans les lieux.

Nabil Jaffar

Le journaliste Oubeid Mchangama a échappé de justesse à un lynchage collectif

Le journaliste de RCM13 et de Fcbk Fm, Oubeidillah Mchangama, a été la cible d'un lynchage collectif dimanche dernier. Il accuse le B52, un groupuscule proche du ministre de l'intérieur, d'en être l'auteur. Il a porté plainte contre le DAF du ministère de l'intérieur qu'il soupçonne d'avoir commandité l'opération.

Animateur principal de la page très suivie Fcbk FM, Oubeidillah Mchangama avait « osé » s'interroger si le ministre de l'intérieur n'était pas impliqué dans l'affaire des faux billets saisis la semaine dernière. Mal lui en a pris, ses questions lui ont valu une tentative de lynchage

dimanche matin, soit 24h après que le ministre de l'intérieur ait annoncé que ses hommes voulaient s'en prendre à ses « détracteurs » mais qu'il les en avait dissuadés.

Ce dimanche-là Oubeid a vu trois hommes venir en lui alors qu'il cherchait un taxi à Itsandra pour rentrer à Moroni. « Notre chef nous a demandé de lui apporter ta tête », se souvient Oubeid qui réussira à prendre la poudre d'escampette alors qu'il devait sortir ses chaussures après qu'on lui avait déjà ordonné d'élever son teeshirt.

Les hommes de main ont accusé le journaliste de « salir » le nom du ministre de l'intérieur. Oubeid a terminé sa course dans les buissons où, la voix haletante, il a dégainé son téléphone pour annoncer via

Facebook Live sa mésaventure. Une façon pour celui qui a déjà été agressé par le ministre de l'intérieur, de tenter de se protéger. Il affirme dans cette vidéo avoir reconnu ses bourreaux qui appartiendraient au B52, cette même organisation dont des éléments s'en étaient déjà pris physiquement au même journaliste dans le passé.

Le Syndicat national des journalistes n'est pas resté muet et regrette que le pays franchisse un tel palier, traduisant « une atmosphère délétère et une insécurité permanente des journalistes aux Comores ». « Le syndicat des journalistes comoriens condamne de telles pratiques d'intimidation et d'atteinte à l'intégrité physique d'un journaliste qui n'a fait qu'accomplir son devoir

d'informer », peut-on lire dans ce communiqué publié le même jour. Oubeid soupçonne le DAF du ministère de l'intérieur d'être celui qui lui a envoyé des hommes de

main. Il a porté plainte contre lui hier mardi. Le B52 nie être impliqué dans cette affaire.

AA

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Touffé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CORONAVIRUS:

Feu vert pour la reprise des cours pour les classes d'examen seulement

Moindjie Mohamed Moussa a obtenu le feu vert du comité de coordination de la gestion de la crise liée au coronavirus de procéder à la reprise des cours scolaires le 1er juillet et uniquement pour les classes d'examen. Après la reprise tant attendue, ces élèves de CM2, 3ème et Terminale n'auront qu'un mois avant d'être soumis aux examens.

Suivant l'évolution de la pandémie, le ministre de l'éducation nationale avait annoncé dans une note circulaire du 13 mai dernier la reprise des cours scolaires et universitaires à partir du 1er juillet prochain. Après la reprise tant attendue, les élèves affronteront

les examens nationaux le 07 août suivant. Ce calendrier a été finalement validé par le comité de coordination de Houmed Msaidie lors d'une rencontre qui a eu lieu hier mardi avec le ministère de l'éducation.

« Le 1er juillet, 43 202 élèves,

collégiens et lycéens retrouveront les bancs dans les conditions tenant compte des gestes et mesures barrières », lit-on sur le communiqué de la Coordination. Tenant compte de la validation de l'année en cours pour les autres classes, le ministre de l'éducation nationale a présenté différentes hypothèses. Il rassure que les rattrapages de ces autres classes se feront par une multitude de moyens. « La plate-forme éducative sera opérationnelle avant la fin du mois, le télé-enseignement fonc-

tionne déjà et le cahier à la maison du primaire en double classe sera distribué bientôt », avance Moindjie Mohamed Moussa, le ministre de l'éducation pour rassurer sur les moyens mis en place pour valider l'année vaille que vaille.

Moindjié Mohamed Moussa rassure que toutes les dispositions seront prises en considération des gestes barrières et pour une validation de l'année en cours et la reprise des cours sans crainte. « Ces volontés nous ont conduits à cette

décision de ne faire la rentrée que pour les élèves et étudiants en classe d'examen. Elle permettra par la suite d'appliquer la distanciation sociale et les autres gestes anticonvulsifs tout en validant l'année scolaire, se préparant aux examens et en anticipant sur la prochaine rentrée », insiste-t-il.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

1025 femmes bénéficient du programme d'autonomisation financière du PNUD

Elles sont 1025 femmes d'Anjouan et de Ngazidja à bénéficier du programme d'autonomisation financière du PNUD. Ce programme a fait l'objet d'une signature de convention entre le ministre de la production en charge de l'aménagement du territoire et la représentante de l'organisation onusienne. L'objectif c'est de promouvoir l'inclusion socio-économique et l'entrepreneuriat des femmes et d'accompagner le développement économique de l'archipel.

La réhabilitation des routes allant de Moroni à Foubouni et celle de Sima à Moya vise plus que des objectifs d'infrastructures. Ce programme de réhabilitation de ce réseau routier se fixe autour de quatre composantes dont les travaux routiers, la gestion du projet, l'appui institutionnel et l'appui à l'autonomisation des femmes dans la zone d'intervention du programme. Cet appui à l'autonomisation des femmes dans la zone d'intervention a fait l'objectif d'une convention entre le ministre de la production en charge de l'aménagement du territoire, Bianrifi Tarmidhi et la représentante du PNUD en Union des Comores d'un montant de 1 million 151 milles 624 dollars dont 100 milles dollars du PNUD.

Ce programme qui a pour objectif de promouvoir l'inclusion socio-économique et l'entrepreneuriat des femmes va toucher directement 1025 femmes dont 300 revendeuses de poisson de Chindini et Bangoi, 75 femmes de transformation de pêche, 450 revendeuses au petit marché de Moroni et 200 femmes des villages de la zone de Sima à Moya.

Saluant la mise en place de ce programme, le ministre Bianrifi Tarmidhi met l'accent sur l'implication du genre dans le développement socio-économique du pays. Il estime que le désenclavement des villages par la réhabilitation des infrastructures routières doit servir de béquille pour ce développement. « Ce programme d'autonomisation financière de la femme va propulser l'économie agricole notamment la pêche et l'agriculture. Il va en effet accompagner les femmes de ces zones ciblées à travailler dans des meilleures conditions », avance le ministre. Selon lui, cette convention va intervenir dans la chaîne des valeurs agricoles qui sera dédiée à la femme. « Il est question d'une somme colossale qui sera mise dans des investissements pour accompagner les femmes », poursuit-il.

Pour sa part, la représentante du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Fenella Forst, se dit satisfaite d'intervenir dans



ce programme. Saluant ainsi la confiance des autorités comoriennes, Fenella Forst rappelle que l'importance de ce programme est l'accompagnement de l'autonomisation des femmes. « On sait que les femmes ont un rôle extrêmement important à jouer dans le développement de ce beau pays et donc je pense que ce projet va témoigner cela. C'est la raison pour laquelle, en tant que femme mais aussi en tant que collaboratrice pour le développement des Comores, je suis extrêmement fière et contente de pouvoir collaborer dans ce projet », s'exclame-t-

elle.

Au côté de la directrice du genre, Fenella Forst rappelle que ce projet qui va toucher des femmes à Anjouan et à Ngazidja va permettre à ces dernières de prouver leur rôle dans le secteur de la pêche et de l'agriculture pour leur épanouissement et pour le développement des Comores. Consciente de l'impact économique causé par la pandémie du Covid-19, la représentante du PNUD rappelle l'importance de mettre tous les moyens nécessaires pour rehausser l'économie par l'implication de toute la population mais sur-

tout les femmes. « Dans ce temps de Covid-19, l'économie est absolument critique. Il est vrai qu'on a vu des gens devenir malade de la Covid mais l'autre grand impact de cette épidémie est l'impact économique », regrette-t-elle en espérant qu'à travers ce projet le pays puisse remonter la pente. Fenella rappelle en effet que l'importance de ce projet c'est « d'appuyer les femmes et leurs associations avec la capacité de gestion administrative et financière ».

A.O Yazid

COOPÉRATION MILITAIRE

La marine indienne a rendu visite à l'unité de garde-côte comorienne



Visite de la marine indienne à la Garde Côte

La délégation marine indienne en mission sanitaire dans le pays a effectué hier 9 juin, une visite au siège de l'unité de garde-côtes à Moroni. Ce passage a permis aux militaires comoriens d'échanger avec le commandant Victor Paul et le lieutenant M. Sharma, sur des sujets d'intérêt commun.

Elle est dans le pays pour une période de dix huit jours en vue d'accompagner le gouvernement dans la riposte contre l'é-

pidémie de covid-19. La branche militaire de la délégation indienne a effectué une visite de courtoisie à la garde-côte comorienne hier mardi. Cette visite a permis au deux corps d'échanger sur les aspects militaires communs entre les deux pays. « Nous sommes très heureux d'accueillir cette délégation indienne chez nous. Elle a visité nos deux locaux et a discuté avec notre commandant sur des sujets divers », explique un officier de la garde côte comorienne sans en préciser la natu-

re.

Il faut rappeler que le commandant indien HARISAKER a déclaré à son arrivée au port de Moroni que leur soutien s'inscrit dans le cadre des bonnes relations qu'entretiennent les deux pays. L'Union des Comores serait-elle favorable à l'idée que l'Inde puisse intégrer la Commission de l'océan indien (COI) ?

Kamal Gamal

Le tropisme de l'île de la Réunion sur les Comores

Cette semaine a débuté avec l'entrée inopinée de Madame Faouzia Vitry, élue franco-comorienne au Conseil Régional de l'île française de la Réunion, dans le débat politico-judiciaire comorien. Pour la jeune génération, cette intrusion brusque laisse perplexe mais pour les connaisseurs de la géopolitique régionale, cela ressemble à un remake.



Miche Debré au côté du général De Gaulle

La relation Comores et l'île la Réunion est une longue histoire faite beaucoup plus de bas que de haut. L'île de la Réunion que les Comoriens surnommaient jadis « Burubwa » a toujours été, depuis 1815, le lieu privilégié de la stratégie expansionniste française dans l'océan Indien en général et le lieu où se noue et se dénoue la plupart des tragédies qu'ont connu les Comores du XIX^{ème} siècle à nos jours.

La Réunion a été le point d'appui pour la prise de possession de l'île de Mayotte par la marine française. C'est de cette île également que, en avril 1841, le gouverneur de Bourbon, le contre-amiral Louis de Hell envoie le capitaine d'infanterie marine Pierre Passot pour procéder à « l'achat » de Mayotte par le sultan Andriansoly contre une rente viagère annuelle de 1000 piastres (équivalents à une valeur à jours de 700 - 800 euros) non réversible sur ses enfants qui devaient être élevés à Bourbon aux frais du gouvernement français.

L'île Bourbon est omniprésente également dans les querelles dynastiques de la noria de sultans comoriens et à la base de l'exil sur les terres

réunionnaises pour quatre longues années (entre 1894 et 1909) du Sultan Saïd Ali. Au début du siècle dernier, l'île de la Réunion se pourvoit massivement en main d'œuvre bon marché de l'archipel dans le cadre de l'Engagisme. De nombreux Comoriens sont amenés dans des bateaux pour servir comme ouvriers agricoles, ou travailler dans les usines de canne à sucre ; d'autres sont recrutés comme dockers, importés pour briser des mouvements sociaux très fréquents dans l'île. Un mouvement inverse est aussi observé au cours de cette période avec des Réunionnais envoyés aux Comores (connus à l'époque sous le sobriquet de « cousins réunionnais ») pour seconder les colons propriétaires terriens dont Léon Humblot.

Quand pointe la période des indépendances africaines, c'est de La Réunion que s'organisent sous la houlette de Michel Debré, député de l'île à l'Assemblée Nationale Française, les mouvements contre l'indépendan-

ce des Comores. Ce fut d'abord le Congrès des Notables dirigé par Georges Nahouda puis le Mouvement Populaire Maorais de Marcel Henry. Ces mouvements ont bénéficié de puissants appuis financiers et médiatiques portés par un quatuor réunionnais formé de Michel Debré, Jean Claude Vallée, co-fondateur du Comité de soutien aux français de Mayotte et directeur du magazine VIA, Gérard de Villèle et Thien-Ah-Koon, membre du conseil économique et social.

Ces lobbyistes réunionnais ont été épaulés en France métropolitaine entre autres par le royaliste Pierre Pujo du journal « Aspects de la France ». Contre l'avis du charismatique homme politique réunionnais Paul Verges et de Jacques Foccart, le Monsieur Afrique de l'Elysée, Michel Debré et une partie de la droite réunionnaise réussissent à détacher l'île de Mayotte de son giron naturel que sont les Comores pour en faire une collectivité territoriale de la France.

A l'exception du Parti Communiste Réunionnais et du journal Témoignage, une grande partie de la classe politique réunionnaise va s'évertuer à donner une très mauvaise image des Comores. Les journaux locaux dont Journal de la Réunion et le Quotidien ne ratent jamais une occasion pour décrire de manière sombre les Comores. A cette campagne médiatique s'ensuivra ensuite des misères noires pour les Comores qui n'acceptent toujours pas le fait accompli.

D'abord la chute brutale d'Ali Soilihi dont une partie de la troupe qui va le renverser transitera par l'île de la Réunion, puis la destitution et l'envoi en exil à la Réunion du président Djohar. Le clou viendra de l'irruption sous Mohamed Taki du mouvement séparatiste anjouanais. Ce mouvement dont les leaders résidaient à la Réunion avait bénéficié d'un appui politique et financier de riches hommes d'affaire réunionnais. Le mouvement séparatiste est allé jusqu'à réclamer la recolonisation de l'île d'Anjouan par la France. Il a eu même à proclamer la création d'un Etat d'Anjouan, ébranlant les fondements même du jeune Etat comorien et hypothéquant même son existence.

Toujours dans la relation Comores et île de la Réunion, l'épisode des Jeux des îles tenus à l'île de la Réunion, en août 2015, a en effet démontré que la question de Mayotte est un brûlot entre les deux entités. Le port encouragé par la partie réunionnaise, de l'étendard français par la délégation de Mayotte a entraîné le retrait immédiat de la délégation

comorienne des jeux. Les athlètes sous la conduite de Hassani Mohamed Abdou ont immédiatement décidé de rentrer à Moroni en guise de protestation contre l'honneur bafoué de leur pays. Il s'en est suivi une crise diplomatique majeure entre la France et les Comores. La population comorienne a épousé spontanément l'attitude des athlètes et s'est indignée devant l'attitude manifestée par les organisateurs réunionnais des Jeux et le soutien qu'ils ont apporté à cet acte considéré par beaucoup aux Comores comme inamical.

A ces innombrables interlopes, s'est ajouté les tentatives d'intégrer Mayotte dans les organisations régionales (COI, îles Vanilles, Union des Chambres de Commerces de l'Océan Indien...).

Aussi, la sortie médiatique de Faouzia Vitry est peut être un signe annonciateur de ce que sera la teneur des actions du nouveau Secrétaire Général réunionnais de la COI qui prend ses fonctions en juillet prochain. Un acte qui suit les sorties hasardeuses et les errements de ces derniers mois, sur les Comoriens du nouveau Préfet de Mayotte et de l'ancien ministre Dominique Voynet, son responsable de l'Agence Régionale de la Santé dans la gestion du Covid19. Les connaisseurs le savent depuis des lustres, la politique comorienne de la France se décide non pas au Quai d'Orsay mais au Ministère des Armées et à... l'île de la Réunion.

Mmagaza

UNION DES COMORES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES INVESTISSEMENTS ET DE L'ÉNERGIE



PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ÉNERGIE AUX COMORES (PASEC)

UNITE CENTRALE DE GESTION DU PROJET (UCGP)

Don FAD n° : 2100155025668

Projet n° : P-KM-FA0-001

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE NATIONAL EN PASSATION DE MARCHES (SERVICE DE CONSULTANT)

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un don du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'appui au secteur de l'énergie et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un Spécialiste national en passation des marchés au sein de l'Unité Centrale de Gestion du Projet (UCGP).

Sous la supervision générale du Coordonnateur Central du Projet, le Spécialiste national en Passation des Marchés :

- Mettre en place les instruments de base de la passation de marchés (documents types d'appel d'offres, Règles et procédures de passation des marchés, utilisation du manuel de procédure et du manuel des opérations) conformes aux exigences des Méthodes et Procédures de la BAD ;
- Mettre à jour périodiquement et faire le suivi du plan de passation de marchés (PPM) ;
- Préparer les dossiers d'acquisition, suivre les procédures et établir les correspondances et rapports afférents ;
- Assurer la gestion des contrats du Projet ;
- Adopter les mécanismes, procédures et pratiques

nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement et d'archivage ;

La durée prévisionnelle des prestations de service est de 12 mois renouvelable après une évaluation satisfaisante des prestations.

Le ministère de l'Économie, des Investissements et de l'Énergie, à travers le Projet d'Appui Au secteur de l'Énergie aux Comores (PASEC), invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.).

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux méthodes et procédures pour l'utilisation des consultants tel que définies dans la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'a-

dresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 8h30mn à 16h30mn et le vendredi de 8h30mn à 11h30mn (heure locale de Moroni - Union des Comores).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **22 /06/ 2020**, et porter expressément la mention « **RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE NATIONAL EN PASSATION DE MARCHES AU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ÉNERGIE AUX COMORES** ».

Coordonnateur du PASEC

Unité Centrale de Gestion du Projet (UCGP),

Quartier HADOUDJA - Moroni

MORONI – UNION DES COMORES

Tel: (+269) 763 68 72 / 763 68 74

E-mail : pasecomores@gmail.com / z.msaidi@yahoo.fr

ENVIRONNEMENT

Mme Elizabeth Maruma Mrema nommée Secrétaire Exécutive de la CDB

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a nommé le lundi 8 juin Elizabeth Maruma Mrema, ressortissante de la République-Unie de Tanzanie, au poste de Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Mme Mrema est Secrétaire exécutive par intérim de la CDB depuis le 1er décembre 2019. Elle devient la septième Secrétaire exécutive à diriger la Convention des Nations Unies sur la biodiversité.



Mme Mrema Maruma secrétaire exécutive de la CDB.

En 2007, elle a reçu le tout premier prix du meilleur manager de l'année du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le prix du personnel du Baobab du PNUE, pour ses performances exceptionnelles et son dévouement à la réalisation des objectifs de l'Organisation. La nomination

de Mme Mrema coïncide avec la transition du présent Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et ses objectifs d'Aichi pour la biodiversité vers un nouveau cadre mondial pour la biodiversité après 2020, qui devrait

être approuvé par la Conférence des Parties (COP) l'année prochaine en Kunming, Chine.

Selon le communiqué de presse sorti à cet effet « Mme Mrema apporte avec elle une riche expérience de

travail depuis plus de deux décennies avec le PNUE. « C'est un grand honneur pour moi d'assumer le leadership de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique en ce moment critique pour la biodiversité », a déclaré Mme Maruma. « La crise actuelle du COVID-19 a réaffirmé ce que nous savons déjà - que la biodiversité est fondamentale pour la santé humaine - et nous a tous donné une nouvelle urgence pour la protéger ». « Ma priorité immédiate est de garantir le succès des négociations dans l'élaboration d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 solide et ambitieux. »

Le projet zéro du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, publié plus tôt cette année, définit cinq objectifs à long terme liés à la vision 2050 de la Convention pour la biodiversité, qui vise à vivre en harmonie avec la nature. Le cadre pour

l'après-2020 peut jouer un rôle important dans le renforcement de la résilience nécessaire face aux défis croissants en matière d'environnement, de santé et de développement, et sera pertinent pour la période de reconstruction suivant la pandémie de COVID-19.

Avec 196 Parties, la Convention a une portée quasi universelle entre les pays. La Convention cherche à faire face à toutes les menaces pesant sur la biodiversité et les services écosystémiques, y compris les menaces du changement climatique, grâce à des évaluations scientifiques, au développement des outils, des incitations et des processus, le transfert de technologies et de bonnes pratiques et la pleine et active implication des parties prenantes concernées.

Mmagaza

INTERVIEW / NOURDINE BEN AHMED, MINISTRE DES SPORTS:

"Le CIJ doit accepter l'idée d'une politique d'organisation tournante des JIOI"

Nommé ministre des Sports depuis juin 2019, Nouridine Ben Ahmed était l'invité de la plateforme Comores Presse Sportive et La Gazette des Comores. Ancien arbitre fédéral de football et de handball, il est l'auteur, entre autres, du rétablissement de la Fédération comorienne de handball, après une crise de près de huit ans et a œuvré pour une bonne entente entre le Cosic et ses fédérations membres. Avec la presse sportive comorienne, Nouridine Ben Ahmed a abordé plusieurs sujets relevant de l'actualité et de ses missions. De la crise du coronavirus, des infrastructures à l'actualité du football dont il entretient des relations particulières.

Comores Presse Sportive : Le monde sportif traverse une période difficile liée à la pandémie du coronavirus. Comment est gérée cette crise au niveau du ministère des sports et particulièrement sur le cas du football où les amateurs du ballon rond attendent impatiemment de connaître l'issue qui sera donnée à leur saison ?

Nouridine Ben Ahmed : Nous avons tout d'abord pris les mesures nécessaires pour protéger les sportifs. Nous avons accompagné la mise en application des décrets et mesures prises par le président de la république dont ceux concernant les rassemblements. S'agissant du football, j'ai convié la semaine dernière le Comité de normalisation pour la FFC afin que l'on puisse échanger et trouver une solution sur le cas spécifique du championnat des Comores. Soit clôturer la saison,

soit terminer les quelques journées restantes. Il ne reste que deux journées à Ndzuani, et une journée à Ngazidja et à Mwali pour la D1. Le DTN Ayouba Moussa ainsi que le nouveau secrétaire général Alifeni Djamaledine étaient présents. Je leur ai demandé à l'issue de nos échanges, d'étudier toutes les issues possibles et de me faire des propositions. Des études approfondies sur les conséquences d'un arrêt définitif du championnat ainsi que les mesures à mettre en place pour une probable reprise. Nous nous sommes convenu de nous revoir cette semaine. L'arrêt ou la reprise de la saison sera pris par une décision de l'Etat sur proposition de la fédération et du ministère des sports.

Comores Presse Sportive : Plusieurs présidents de fédérations estiment que leurs disciplines sont reléguées au second plan par le ministère des sports, avançant l'idée que vous n'avez de priorité que le football. Comment expliquer cette différence de traitement entre les différentes instances sportives du pays ?

NBA : Le football est effectivement le sport roi et ce n'est pas un cas spécifique des Comores. Partout dans le monde le football est au-devant de la scène. Nous ne sommes pas trop penchés au foot et nous n'avons pas non plus oublié les autres disciplines. Loin de nous l'idée de négliger certaines fédérations. La jeunesse comorienne n'est pas seulement orientée vers le football. Toutes les disciplines sont importantes. Nous devons travailler en étroite collaboration avec toutes

les fédérations. Dès ma nomination, je leur ai toutes demandé de nous envoyer leurs différents projets de 2019-2020 afin que nous puissions élaborer un budget provisionnel. Malheureusement, il n'y a eu que deux ou trois fédérations qui ont donné suite à la demande. Cela ne veut pas dire que nous n'allons pas accompagner celles qui n'ont pas répondu. Les portes du ministère des sports resteront toujours ouvertes à tous. Je suis personnellement à l'écoute des fédérations et des athlètes.

Comores Presse Sportive : Jusqu'à présent les Comores ne disposent pas d'infrastructures suffisantes et aux normes pour accompagner les sportifs. Existe-t-il une politique nationale répertoriant les besoins de chaque île en matière d'infrastructures ?

NBA : Nous avons en effet mis en place une politique pour acquérir des infrastructures dignes de ce nom à l'exemple du complexe de Malouzi. Des infrastructures qui permettront à nos sportifs de s'épanouir et pouvant accueillir des compétitions internationales. Une société chinoise basée à Madagascar a été mandatée par le ministère pour étudier la faisabilité de certains projets au niveau des îles. Mais cela demande beaucoup de financements que nous ne pouvons pas nous-mêmes assurer l'intégralité. Vous savez, c'est plus facile de financer de telles infrastructures qu'une fois que l'on a l'aval pour une organisation d'une compétition internationale. Plusieurs partenaires se manifestent par la suite pour accompagner



le pays organisateur. Aucun pays organisateur n'est aussi prêt à cent pour cent au niveau des infrastructures. Il y a toujours quelques retouches à faire avant le Jour J. Récemment à Maurice par exemple, le stade qui devrait accueillir la finale en football était encore en chantier. La finale a été finalement jouée dans un autre stade.

Comores Presse Sportive : Pour la 3^e tentative depuis la création des JIOI en 1979, les Comores étaient candidates pour l'organisation des JIOI 2023. Une organisation finalement attribuée aux Maldives. Vous aviez vivement critiqué le fonctionnement du CIJ en juillet 2019. Pensez-vous toujours que les critères d'attribution des jeux doivent évoluer ?

NBA : Effectivement ce n'était pas la première fois que les Comores étaient candidates pour l'organisation des JIOI. Pour les JIOI 2023, nous aurions bien mérité

d'avoir l'organisation. Mais tout a été fait pour ne pas nous octroyer l'organisation. En juillet 2019, c'était avant tout une question de solidarité particulière. La procédure de votes doit tenir compte du nombre de fois qu'un pays a organisé les jeux. Le CIJ (Conseil International des jeux, ndlr) doit accepter l'idée de mettre en place une politique d'organisation tournante pour les JIOI. Et permettre aux pays ne les ayant jamais organisés d'avoir la possibilité d'offrir cette ferveur indianocéanique à sa population au lieu d'attendre d'abord que des pays l'organisent à 3 reprises (cas de Maurice et La Réunion, ndlr) pour avoir l'attribution. La Commission de l'océan Indien et le CIJ ont en commun la solidarité avec les pays membres. Hélas, jusqu'à présent, la seule solidarité qui fonctionne au niveau du CIJ pour l'attribution des jeux est la solidarité créole.

Propos recueillis par
Boina Houssamdine



Moroni, 9 June 2020

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2020-

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR TEMPORAIRE POUR L'ILE AUTONOME D'ANJOUAN

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement une CHAMPIONNE ou un CHAMPION pour le poste de CHAUFFEUR TEMPORAIRE.
N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne avec une priorité qui sera accordée aux candidatures soumises par les personnes déjà installées à Anjouan

Fonction : **Chauffeur**
 Fonction du superviseur/Niveau :
Associée Senior aux Ressources Humaines
 Unité Organisationnelle : **Opérations**
 Lieu de travail : **Anjouan, Comores**
 Grade : **G2**
 Date d'entrée en fonction : **15 Juillet 2020**

Qualifications requises :

- Minimum niveau d'enseignement secondaire, sanctionné au moins par un niveau de la classe de troisième (3eme) ;
- Avoir des permis de conduire des catégories A et B valides
- Avoir au moins 2ans d'expérience de travail dans le secteur privé, les Organisations Internationales et consulaires.
- Bonne connaissance de l'île autonome de Mohéli et des routes locales
- Connaissance des règles et règlements de conduite, du protocole de courtoisie pour les chauffeurs
- Compétences dans les réparations mineures de véhicule

- Capacité de traiter patiemment et avec tact avec tous les visiteurs
- Les candidats ayant une expérience pertinente, sérieuse et prouvée en conduite dans l'île autonome de Mohéli seront privilégiés.

Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/532092?lApplicationSubSourceID=>

II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de postuler uniquement en ligne via la plateforme de recrutement de l'UNICEF et d'y joindre en fichiers attachés tous les documents cités ci-dessous :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Représentant Résident de l'UNICEF en Union des Comores;
- Un curriculum vitae détaillé précisant

clairement les dates de début et de fin pour chaque expérience professionnelle, ainsi que les années d'obtention des diplômes ;

- Une copie certifiée conforme des permis de conduire (catégories A et B) ;
- Une copie certifiée conforme du document qui prouve que le candidat a au moins le niveau de la classe de troisième (3eme) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ;
- Un certificat médical délivré par un Médecin opérant dans une institution sanitaire du gouvernement de l'Union des Comores, attestant d'une part que l'intéressé (e) dispose d'une bonne acuité visuelle, et d'autre part ne présente aucune pathologie qui peut compromettre sa capacité à conduire en toute sécurité ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois et délivré par les services compétents ;
- Et si possible les attestations de travail.

Tout dossier incomplet ou soumis en

ligne après le deadline (22 juin 2020) ne sera pas considéré.

Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site <http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacance de poste dans notre plateforme de recrutement :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/532092?lApplicationSubSourceID=>

LE CHEF DES OPERATIONS

Alain Joseph TOKAM MAMBOU



Moroni, 9 June 2020

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2020-

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR TEMPORAIRE POUR L'ILE AUTONOME D'ANJOUAN

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement une CHAMPIONNE ou un CHAMPION pour le poste de CHAUFFEUR TEMPORAIRE.
N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne avec une priorité qui sera accordée aux candidatures soumises par les personnes déjà installées à Mohéli

Fonction : **Chauffeur**
 Fonction du superviseur/Niveau :
Associée Senior aux Ressources Humaines
 Unité Organisationnelle : **Opérations**
 Lieu de travail : **Mohéli, Comores**
 Grade : **G2**
 Date d'entrée en fonction : **15 Juillet 2020**

Qualifications requises :

- Minimum niveau d'enseignement secondaire, sanctionné au moins par un niveau de la classe de troisième (3eme) ;
- Avoir des permis de conduire des catégories A et B valides
- Avoir au moins 2ans d'expérience de travail dans le secteur privé, les Organisations Internationales et consulaires.
- Bonne connaissance de l'île autonome de Mohéli et des routes locales
- Connaissance des règles et règlements de conduite, du protocole de courtoisie pour les chauffeurs
- Compétences dans les réparations mineures de véhicule
- Capacité de traiter patiemment et avec tact

- avec tous les visiteurs
- Les candidats ayant une expérience pertinente, sérieuse et prouvée en conduite dans l'île autonome de Mohéli seront privilégiés.

Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/532092?lApplicationSubSourceID=>

II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de postuler uniquement en ligne via la plateforme de recrutement de l'UNICEF et d'y joindre en fichiers attachés tous les documents cités ci-dessous :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Représentant Résident de l'UNICEF en Union des Comores;
- Un curriculum vitae détaillé précisant

chaque expérience professionnelle, ainsi que les années d'obtention des diplômes ;

- Une copie certifiée conforme des permis de conduire (catégories A et B) ;
- Une copie certifiée conforme du document qui prouve que le candidat a au moins le niveau de la classe de troisième (3eme) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ;
- Un certificat médical délivré par un Médecin opérant dans une institution sanitaire du gouvernement de l'Union des Comores, attestant d'une part que l'intéressé (e) dispose d'une bonne acuité visuelle, et d'autre part ne présente aucune pathologie qui peut compromettre sa capacité à conduire en toute sécurité ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois et délivré par les services compétents ;
- Et si possible les attestations de travail.

Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (22 juin 2020) ne sera pas considéré.

Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature. Nos avis de vacances sont également disponibles sur le site <http://www.unicef.org/about/employ/>

Bien vouloir cliquer sur le lien ci-dessous pour accéder directement et rapidement à cet avis de vacance de poste dans notre plateforme de recrutement :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/532092?lApplicationSubSourceID=>

LE CHEF DES OPERATIONS

Alain Joseph TOKAM MAMBOU